



DISCOURS SUR LES ÉTATS FINANCIERS 2022 DE LA VILLE DE DRUMMONDVILLE

*Lu à Drummondville par la mairesse Stéphanie Lacoste
en séance ordinaire le lundi 8 mai 2023*

Préambule

C'est avec plaisir que je dépose ce soir, au nom des membres du conseil municipal, les états financiers 2022 de la Ville de Drummondville. Ceux-ci présentent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de notre ville au 31 décembre dernier, et ce, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Nos auditeurs comptables les ont d'ailleurs certifiés.

La santé financière de notre Ville, qui demeure pérenne, est le fait d'un rigoureux travail de planification guidé par notre cadre financier. Grâce à la saine gestion de votre conseil municipal, soutenu par une équipe administrative aguerrie, nous sommes en mesure de faire face aux turbulences que la planète financière traverse depuis plusieurs mois.

Souvenez-vous, à l'occasion du plus récent exercice budgétaire, nous avons dû procéder à plusieurs arbitrages, sans toutefois devoir compromettre notre mission et nos investissements qui nous permettent de vous offrir des services et des infrastructures de qualité.

Les états financiers que nous vous présentons sont donc un indicateur objectif de la pertinence et de la justesse de l'action que nous menons.

Revenus

Au chapitre des revenus, l'exercice financier 2022 aura permis à la Ville de retirer des recettes de l'ordre de 150 M\$, soit 10,1 M\$ de plus que les prévisions budgétaires.

Cet écart est essentiellement attribuable à une année parmi les deux plus lucratives de notre histoire, après l'année passée, en termes de revenus de droits de mutation, soit 3,3 M\$ de plus que nos prévisions. En effet, en 2022, les droits de mutation représentent des revenus de 8,3 M\$, bien supérieurs à la moyenne des six dernières années.

Soulignons également le fait que notre tissu économique soutient une activité fort dynamique qui a généré 1,5 M\$ en revenus de taxes et tarifications supplémentaires.

Même si l'inflation frappe durement, la croissance de notre économie drummondvilloise demeure robuste. Nos entrepreneurs travaillent fort et maintiennent un développement économique des plus enviables.

Considérant ce contexte somme toute positif, il n'a donc pas été nécessaire d'utiliser une affectation de 300 000 \$ budgétée pour pallier toute variation de la croissance économique.

Dépenses

En ce qui concerne les dépenses de l'exercice financier 2022, elles étaient de l'ordre de 145,4 M\$ au 31 décembre dernier, un résultat supérieur d'environ 5,5 M\$ par rapport aux prévisions budgétaires. Cette variation est le fait, notamment, du choix responsable que nous avons fait de consacrer plus de fonds à un remboursement plus rapide de la dette long terme. Aussi, certains aléas que nous ne pouvons contrôler ont eu un impact sur ce résultat. Je retiens, toutefois, que la possibilité de rembourser la dette plus rapidement à même nos marges de manœuvre est un signal clair de responsabilité financière pour les prochaines générations.

Ainsi, les dépenses globales de la Ville de Drummondville incluent un remboursement en capital de la dette à long terme de 22,8 M\$, dont 20,7 M\$ sont à la charge de la Ville et 2,1 M\$ sont à la charge des autres paliers gouvernementaux. Soulignons que des remboursements de 3,7 M\$ au fonds de roulement sont également compris. De plus, un montant de 6,4 M\$ a été alloué aux activités d'investissement payées comptant, ce qui est une bonne pratique de gestion de votre argent.

Excédent

C'est donc dire que la Ville de Drummondville a terminé l'année financière 2022 avec un excédent des revenus sur les dépenses de l'ordre de 4,6 M\$. Ce montant exclut la variation de l'actif du régime de retraite, soit une somme d'environ 1,6 M\$. À titre de comparaison, et en guise d'illustration, c'est comme si un particulier avec un salaire de 50 000 \$ finissait l'année avec un surplus de 1 647 \$.

Comme vous le savez, la loi interdit aux villes de présenter des exercices financiers déficitaires. Ainsi, chaque année, nous présentons un excédent budgétaire qui s'explique, cette année encore, par la vigueur du marché immobilier. Mais c'est aussi le fruit de l'agilité et de la rigueur de nos équipes qui travaillent pour les citoyens et les citoyennes, et toujours avec un grand souci de l'optimisation de l'argent public.

Le conseil municipal saisit alors cette occasion pour poser des gestes politiques importants en affectant ces sommes pour soutenir notre vision de développement et entreprendre des projets importants pour notre ville.

Investissements

Parlons maintenant des investissements qui ont été réalisés aux quatre coins de la ville. Les états financiers montrent des investissements de l'ordre de 68,8 M\$ en 2022, soit 37 % de plus que la moyenne des cinq dernières années. Un exemple parlant de notre mobilisation à structurer votre milieu de vie.

De cette somme, 41,5 M\$ ont été à la charge des contribuables, la balance, soit 27,3 M\$, revenant aux gouvernements supérieurs ou à d'autres partenaires financiers. Félicitations à nos équipes qui redoublent d'efforts pour réduire toujours davantage le fardeau des citoyennes et des citoyens de Drummondville, notamment en demeurant à l'affût des aides existantes.

Toujours au chapitre des investissements, voici les principaux projets de l'année 2022 qui ont été réalisés :

- La continuation de la construction de l'usine de traitement d'eau, 31,8 M\$ pour notre ville ;
- D'importants investissements sur nos infrastructures de rue, d'aqueduc et d'égout, 25,8 M\$;
- De nombreux autres investissements dans nos parcs, espaces verts et installations de loisirs, 2,8 M\$;
- Développement de l'écoquartier Fortissimo, 2,1 M\$;
- Investissements pour nos parcs industriels, 400 000 \$.

Dette

Concernant maintenant l'endettement à long terme, la dette à la charge de l'ensemble des contribuables drummondvillois était de 154,5 M\$ au 31

décembre 2022. Quant à la dette de secteurs, assumée par un certain nombre de contribuables résidant, en grande majorité, dans les secteurs résidentiels plus récents, elle se chiffrait à 20,7 M\$.

Par conséquent, la dette totale nette à long terme de la Ville de Drummondville représentait une somme de 175,2 M\$ le 31 décembre dernier.

Cette évolution de l'endettement de la Ville suit une planification stricte et prévue au cadre financier. Nous suivons un plan avec une vision 2040 qui comporte, comme je vous l'ai déjà précisé, trois grands objectifs :

- une progression contrôlée de la taxation ;
- des investissements soutenus et responsables dans nos infrastructures ;
- un contrôle de l'endettement net à long terme et du service de la dette.

Vous l'avez vu plus tôt, nous faisons l'effort d'investir pour votre qualité de vie et nous finançons plus de projets d'infrastructures comptant, ce qui est une approche judicieuse, car elle nous permet notamment de nous placer à l'abri de la variation des taux d'intérêt. À plus long terme, cette façon de faire nous donne les moyens de contrôler l'endettement et son service de la dette correspondant.

C'est aussi grâce à cette approche que nous restons très bien positionnés financièrement, comme l'a encore précisé le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, qui compare la situation financière des différentes villes du Québec avec un regard externe et objectif.

Comparatif avec d'autres villes

Ainsi, le profil financier 2022 du Ministère est une fois de plus reluisant et élogieux envers la Ville de Drummondville.

En effet, celui-ci révèle notamment une dépense nette par unité d'occupation de 4 469 \$ à Drummondville comparativement à 5 401 \$ pour les villes de taille comparable, qui comptent donc entre 25 000 et 100 000 habitants. L'écart avec l'ensemble des villes est évidemment encore plus prononcé (6 137 \$).

Concrètement, ces résultats montrent qu'à Drummondville, les dépenses par résidence sont près de 17 % plus basses que la moyenne des villes de taille comparable pour une offre de services municipaux semblable. Offrir les mêmes services coûte donc moins cher ici qu'ailleurs, et ça, c'est tout à l'honneur de notre organisation et de ses équipes.

Au jeu des comparaisons, le taux d'endettement de la Ville figure également très bien face à celui des villes de taille comparable. Ce profil financier permet de mettre en relief que l'endettement par unité d'évaluation se situe à 5 901 \$ à Drummondville, soit bien en deçà de ce qui est observé dans les villes de taille comparable (7 243 \$).

Il s'agit-là d'autant d'exemples qui démontrent hors de tout doute la bonne santé financière de Drummondville, et que l'argent des contribuables est bien investi dans une perspective de bien commun et de bien-être collectif.

Excédent de fonctionnement non affecté

Comme spécifié précédemment, le bilan de l'exercice financier 2022 indique un excédent des revenus sur les dépenses de l'ordre de 4,6 M\$. Ce surplus

s'ajoute au solde initial de 7 M\$, ce qui représente donc un excédent total non affecté de 11,6 M\$.

À la suite de discussions menées d'abord au comité exécutif, puis en atelier de travail avec tous les élus, et sur recommandation de l'appareil administratif, le conseil municipal a convenu d'utiliser les sommes principalement de la manière suivante :

- Une somme de 500 000 \$ ira au surplus accumulé affecté « Développement économique », permettant de soutenir la vigoureuse croissance économique de notre ville, notamment nos projets de développement de nouvelles zones industrielles ;
- Un montant de 1,5 M\$ sera versé au fonds de roulement de la Ville, ce qui permettra de faire passer le capital autorisé de 26,4 M\$ à 27,9 M\$;
- Une somme de 500 000\$ sera versée au surplus accumulé affecté « Engagements financiers/Dette à long terme » ;
- Une autre somme de 500 000 \$ sera versée au surplus accumulé affecté « Logement social et communautaire », et ce, afin de continuer à soutenir les personnes les plus vulnérables de notre communauté en matière d'habitation au moment où la crise du logement abordable continue de faire des ravages.
- Enfin, 1 M\$ pour le nouveau surplus accumulé affecté – « Plan d'adaptation aux changements climatiques et projets environnementaux » que nous avons présenté à la fin du mois d'avril.

Pour conclure la portion concernant plus spécifiquement l'excédent de fonctionnement non affecté, ce poste présentera après affectation un solde

de 7,6 M\$, ce qui correspond à 5,1 % du budget de l'exercice financier 2023, soit notre cible édictée par notre cadre financier.

Excédent de fonctionnement affecté

Maintenant, prenons un instant pour parler de certains excédents affectés, des sommes qui sont réservées à des fins spécifiques, et ce, après nouvelle affectation. D'abord, 1,4 M\$ pour le « Plan d'adaptation aux changements climatiques et projets environnementaux ». 2,6 M\$ au fonds « Logement social et communautaire », 3,5 M\$ pour le « Développement économique », 1 M\$ pour le « Sport et le loisir », et, enfin 1,3 M\$ pour le « Maintien d'actifs » de nos bâtiments.

Réserves financières, fonds réservés et revenus reportés

Par ailleurs, la Ville de Drummondville bénéficie de diverses réserves financières, de fonds réservés et de revenus reportés spécifiquement pour certains de ses champs d'intervention.

Ainsi, le fonds de roulement, qui était de 3,3 M\$ au 31 décembre 2022, présente un solde après affectations de 4,8 M\$. La réserve financière « Conditions météorologiques » était pour sa part à 1,1 M\$ tandis que le fonds local « Réfection et entretien de certaines voies publiques » était à 700 448 \$, et ce, toujours au 31 décembre dernier. Soulignons également que le solde de la réserve financière « Réseau routier, mobilité et transports » était de 188 271 \$ au 31 décembre 2022, et que celui du fonds « Parcs et terrains de jeux » était de 437 101 \$.

Conclusion

Pour conclure, je tiens à souligner que le caractère plus que positif de nos états financiers, certifiés par des auditeurs indépendants, est le fruit d'un travail quotidien de saine gestion des deniers publics. Tous les jours, mes collègues élus, ici autour de la table, font le choix de donner de leur temps, de leur passion et de leurs compétences pour faire avancer notre ville et vous offrir une belle qualité de vie.

Ils le font avec cœur, mais aussi, et c'est important de le souligner, avec le soutien de nos équipes administratives. Je tiens, en mon nom personnel et au nom de mes collègues, à remercier notre directeur général, M. Francis Adam, pour son agilité, son accompagnement et sa confiance, tout comme notre trésorier, M. Benoit Carignan, et toute l'équipe du Service des finances, pour l'accompagnement et la préparation de ces états financiers 2022.

Nous sommes maintenant bien lancés en 2023. Le contexte économique et financier demeure fragile, il est vrai. Toutefois, cela n'entachera en rien ma détermination à trouver les solutions qui nous permettront de livrer les projets dont la population a besoin : le chantier de l'usine de traitement de l'eau potable va bon train, encore de nombreux kilomètres de rues seront refaits, les abords des écoles qui seront réaménagés verront la création d'aménagements plus sécuritaires pour nos enfants, les premières infrastructures sortiront de terre dans l'écoquartier Fortissimo, et de nouveaux parcs seront construits ou réaménagés.

Avec notre nouvelle Planification stratégique 2023-2027, que nous avons présentée en février dernier, bien d'autres projets structurants pour notre

communauté verront le jour. Nous avons les outils qu'il faut pour façonner une ville à notre image.

Le travail continue, mais en gardant toujours en tête la capacité de payer de notre monde. Notre approche sera toujours audacieuse, mais responsable.

Nous continuerons à investir pour vous, pour nos enfants, sans jamais toutefois hypothéquer l'héritage financier que nous leur lèguerons.

Merci de votre attention.